



BNP PARIBAS



# BDDF Opérations GPAC BRETAGNE

11 Mars 2021

# FILIÈRE TITRES : CHAQUE JOUR QUI PASSE ...

**Vos représentant(e)s :**

**Représentant Syndical :**  
Stéphane MATA-JULIEN

**Représentante Syndicale Adjointe:**  
Audrey GALLAND

**Les élu(e)s :**

Véronique COUDEREAU  
Didier DARNIS  
Tiphaine GUEGUEN  
Philippe GUISLAIN  
Laetitia GUYOT  
Véronique LAGROST  
Pauline LEPRINCE  
Pascal LECOMTE  
Patrick LOURS  
Anne-Priscille MAMET  
Gilles MÉNARD  
Rémy MEYNARD  
Alice NAOURI  
Alexandre PERRET  
Phonesavanh PIERRAT  
Kim Loan ROUABEHIA  
Virginia SAIDANI  
Sophie TRANNOY

**Contact @ :**

PARIS IRP CFDT CE GPAC

## Un manque d'anticipation...

4 mois après l'annonce du transfert vers le Crédit Agricole, l'inquiétude reste de mise, pour ceux qui restent, quant à l'écoulement de la production jusque fin 2022 face aux nombreux départs de sachants. La CFDT partage largement leurs préoccupations.

**Depuis de nombreuses années, elle ne cesse d'interpeller sur le manque d'anticipation quant au développement de la polyvalence, à la transmission du savoir et des et des compétences...**

Face aux nouvelles questions posées par la CFDT notamment sur la période pré-transfert, une nouvelle fois trop peu ou pas de réponses.

Sans doute pour éviter trop de questions avec les mêmes réponses pour les plénières à venir, la Direction nous a indiqué qu'elle ferait un point global avec le responsable de projet... lors de la plénière de juin.

**Cette date nous paraît un peu trop lointaine...**

Faire un point avec les élus est une chose, mais partager le projet avec les salariés et leurs inquiétudes en est une autre...

**Notre demande d'ateliers participatifs semble faire son chemin...**

**Tous les acteurs en sont-ils convaincus ? A suivre...**

## Les renforts...

2 offres de postes ont été mises en ligne dans My mobility :

5 postes à pourvoir à BOT et 5 à MOT. Au 17 février, seule 1 candidature avait été validée...

Quant aux retraitables, 11 (9 à BOT et 2 à MOT) auraient donné leur accord pour proroger jusque début 2023.

Rien à ce stade sur les recrutements de CDD ou d'intérimaires.

**Nous avons demandé un nouveau point à l'occasion de la plénière de mars (16 et 17 février).**

## Absence de dialogue Social...

A l'occasion de la plénière de février, nous avons souhaité en savoir plus sur le renfort des retraitables :

**Tous les retraitables, excepté les accords seniors, sont-ils concernés ?**

**Sur quels critères la sélection est elle faite ?**

**Quelles sont les modalités financières ? Quels montants ? Sont-ils en rapport avec la durée de prorogation ? L'accord est il contractualisé ? Augmentation ou prime ? Sur quel budget ?...**

**Pour la Direction, la solution « gagnant-gagnant » fait partie de la gestion individuelle. Pas pour la CFDT !**

*Dans un souci d'équité et de transparence, nous aurions aimé que les modalités soient discutées et actées dans un accord.*

*Que nenni ! Et pourtant, nous savons que tout le monde n'a pas été sollicité (Pourquoi ?)*

*Tout le monde n'a pas le même montant (Pourquoi ?) ?*

*Certains auront une prime, d'autres une augmentation (Pourquoi ?)*

*En local, on parle d'un contrat moral pourtant en plénière, on nous précise que tout est acté... (Qui dit vrai ?)*

**Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup...**

## # LA PUGNACITÉ DE LA CFDT FINIT PAR PAYER ...

### La téléconsultation pour les rennais...

Lors de la réunion préalable au renouvellement de l'agrément du service de santé au travail de BNP Paribas, la CFDT avait fait 2 propositions au médecin inspecteur de la DIRECCTE pour éviter les déplacements sur Nantes :

Visites effectuées dans un local équipé sur Rennes ou la téléconsultation.

L'option du local équipé a très vite été écartée. Malgré une 1ère réponse négative en plénière de novembre, il semble que la téléconsultation se mette progressivement en place pour les visites périodiques depuis le début de l'année...

Suite à notre nouvelle interpellation, le Président du CSEE a indiqué que **quand la téléconsultation était possible, elle était préférable en ajoutant qu'il s'agissait d'une bonne solution...**

**La proposition de la CFDT aurait elle été entendue ?**

**N'hésitez donc pas à demander la téléconsultation dans le cadre des visites périodiques.**



### ACRO NANTES

Nous avons appris par une information du Président du CSEE en fin de séance de la plénière de février, de l'arrivée sur le plateau, de collègues hors BDDF opérations...

**Pour la CFDT, cette information aurait méritée d'être plus détaillée :**

-Présentation de plans,

-Nombre de salariés sur le plateau

-Travaux éventuels

-Place suffisante si plus de TAD, tant sur le plateau que dans la salle de restauration

-Respect des règles en termes de sanitaires

-Impact possible au niveau sonore (suivant l'activité de ces collègues)...

**Bref, autant de sujets que nous aborderons lors de la plénière de mars.**

**Les membres de la CSSCTE présents sont restés muets lors de cette annonce...**

### CSSCT

En l'absence de visites d'inspection des membres de la CSSCTE, la CFDT a élaboré, fin 2019, un état des lieux des sites du GPAC BRETAGNE intitulé :

« Au-delà de l'aspect sécurité au travail, le cadre de vie au travail ne doit pas être négligé car il est source de bien être ! ».

Un point sera fait en plénière car certains sujets ne sont toujours pas réglés.

Contact @ :

PARIS IRP CFDT CE GPAC

### Mobilité sur ALPHASIS EDONIA

La CFDT a mené différentes actions depuis 2014 (rencontres avec des élus, l'enquête « votre vie au travail sur la zone Edonia et Alphasis,...»). Quelques années plus tard, elles avaient débouché sur une table ronde avec RENNES MÉTROPOLE afin notamment de mettre les différents acteurs face à leurs responsabilités et de rechercher des solutions dans le but d'améliorer la vie des salariés dans cette zone d'activités.

Outre l'exposé de la situation vécue quotidiennement par les salariés, nous avons fait à cette occasion un certain nombre de propositions court-termistes.

**Aujourd'hui, la CFDT se réjouit que la démarche qu'elle avait engagée auprès de RENNES MÉTROPOLE commence à porter ses fruits et sur le fait que le GPAC BRETAGNE ait rejoint celle-ci.**

**Après cette nouvelle enquête qui vient corroborer les résultats de celle que nous avons initiée, il faut prendre désormais des décisions concrètes...**



### INDEMNISATION CHÈQUES DÉJEUNER

**Le 16 juillet 2020,**

la CFDT interpellait la Direction de BDDF Opérations sur l'indemnisation faite dans le cadre de la non distribution des chèques déjeuner au mois d'avril 2020 pour les salariés des sites de Saint Grégoire et de Nantes. Outre le montant (6,18€ et non 6€), c'est aussi sur le nombre de jours indemnisés que nous sommes intervenus. Après plusieurs relances et explications, il s'est avéré que notre requête était légitime. Un recensement a été fait et les régularisations ont été effectuées.

**La persévérance, qui fait partie de l'ADN de la CFDT, a payé...**

### INTEMPÉRIES

Face à l'annonce de l'épisode neigeux (9 et 10 février), la CFDT était intervenue en amont auprès de la Direction de BDDF Opérations en suggérant que les collègues éligibles au télétravail partent avec leur UB le 9 afin d'anticiper un possible absentéisme.

Les instructions transmises à la Direction du GPAC ont bien été celles de privilégier la solution du TAD.

Pas sûr néanmoins, que cette information ait été appliquée partout ...